

# Compte-rendu de la réunion mensuelle de La Roue Libre de Thau du 5 Mars 2016

(51 rue Pierre Sépard – Sète)

Présents :

Odile David

Christian David

Lina Saliou

Maëlic Philippot

Marie-Alix Dupont

Jeanne Marie Beaufreton

Evelyne Pierre-Louis

Philippe Aubin

Paul Aufran

Monique RIO

Véronique Bourrat

Denise Schimtt

Bernard Averoux

Catherine Judell-Dufour

Marie Paule Henri

Ordres du jour

1. CR de la Réunion Thau Agglo : Monique et Lina
2. CR de la Réunion Conseil de Quartiers (Catherine J-D, Christian, Monique)
3. CR de la réunion/formation avec Nicolas Hanuise
4. Dossier Assurance
5. Prochaine balade et prochaine Réunion

## 1. CR réunion avec Mr Vandeputte le 15 février concernant l'aménagement des Bds Verdun /Blanc (Présentes: Monique Rio, Lina Saliou )

CR de Lina et Monique

Nous avons été reçu par Mr Vandeputte ( responsable service transport à Thau Agglo) sur le **Projet Verdun-Blanc** à Sète ( cf compte rendu réunion du 19 oct 2015 avec Jennifer Lucas)

Très bon accueil. Très grande disponibilité et professionnalisme.

Le projet est en train de s'affiner

**Le Timing du projet:**

Actuellement: étude de faisabilité. Demande de subventions

7 avril: présentation du projet au public

Sept/oct 2016: concertation de 5 bureaux d'études nationales pour mise en concurrence des projets. Début d'étude par le bureau choisi avec obligation de concertation publique.

Durée: 1an à 1an et demi

Début des travaux (au mieux) début 2018

Réalisation en 2 ou 3 phases sur 2 ou 3 ans

**Présentation des plans et discussion avec Mr Vandeputte sur**

Les problèmes de passage pistes cyclables après l'hôpital (rétrécissement chaussée)

et au niveau de l'échangeur Bd de Verdun (passage sous la voie ferrée vers la plagette)

Ce seront les gros points à travailler pour nous avec eux pendant toute la durée de l'étude avant travaux.

Discussion sur le sujet

Le 07 Avril, 18h30 (lieu à déterminer mais vraisemblablement près Bd. de Verdun) aura lieu une présentation du projet au public : voir qui pourrait se libérer pour y aller.

Il faudrait poser la question à Thau Agglo de la faisabilité de partage des voies de Bus quand il n'y a pas la possibilité de faire des pistes cyclables. C'est ce qui est fait sur Lyon (voir Catherine J-D), ainsi qu'à Amiens, Lorient ...

La commission « Aménagement Bds Verdun/ Blanc » (Lina, MP, Antoine, Monique) doit travailler sur des propositions concernant les difficultés qui vont se poser sur le Bd de Verdun pour rejoindre la Gare

( Il est rappelé également que le 10 Mars (48 quai des moulins) a lieu la 2eme présentation au public du projet de l'entrée Est . Catherine y va. Qui d'autre ? : leur faire la remarque sur la prévision des Pistes Cyclables )

## 2. Compte-rendu de la réunion avec le conseil de quartier Littoral du 04/03/2016

Une Première réunion a eu lieu le 15/12/15.

Cette seconde réunion a eu lieu en préparation du projet qui doit être présenté 31 Mars Par Catherine Judell-Dufour , représentante du quartier « littoral » aux “présidents et vice-présidents des autres quartiers et certains représentants de la municipalité”

Présents :

Représentant le conseil de quartier :

- Mme Catherine Judell-Dufour

Représentants La Roue Libre de Thau:

- Monique,

- Denise,

- Christian

Le projet d'aménagement d'un réseau cyclable à Sète élaboré lors de notre précédente réunion à été présenté le 16 Décembre à l'ensemble du conseil de quartier du littoral qui a donné son accord pour le défendre auprès de la municipalité. La représentante de la municipalité qui assistait à cette réunion a proposé de présenter ce projet aux cinq autres conseils de quartier, ce sujet étant généralisable à toute l'agglomération sétoise.

Une réunion est maintenant fixée au 31 Mars avec les présidents et vice-présidents des autres quartiers et certains représentants de la municipalité pour présenter ce projet.

L'objectif de notre réunion était donc de compléter et enrichir le document présentant le projet pour préparer la réunion du 31 Mars.

On trouvera en annexe, le document dans sa version provisoire après réunion, il reste à usage interne jusqu'à officialisation avec les autres conseils de quartiers.

**Suite à donner :**

Extraire une carte des points noirs exploitable en version papier pour joindre au document (fait)

Photographier le panneau « cyclistes prioritaires » existant aux entrées de Villeneuve les Maguelone (fait)

**Suivi des suites à donner des réunions précédentes :**

Envoyer la liste des points noirs discutée avec Mr Guillo aux deux conseillers ( fait )

Envoyer une copie PDF de la carte des points noirs aux deux conseillers (fait)

Décider de l'opportunité d'envoyer nos comptes rendus de réunion d'association aux conseillers  bureau asso (fait)

Mettre à jour cette carte en cohérence avec le projet ci-dessus, le faire valider et l'envoyer aux conseillers. (fait)

### ANNEXE

#### Document provisoire de présentation du projet d'aménagement d'un réseau cyclable à Sète

Conseil de quartier Périmètre 2-Environnement et Propreté/31 Mars 2016

Présentation d'un projet/étude concernant l'écologie des transports en mode doux et l'aménagement d'un réseau cyclable à Sète.

Nous sommes partis de quelques constats :

1) La ville de Sète est engorgée au plan de la circulation des véhicules et du stationnement automobile. Les embouteillages polluent le centre-ville. Comme dans nombre de grandes villes du monde, le cyclo-transport, seul ou en complément des moyens transports en commun, est une alternative très intéressante pour faciliter les déplacements en ville et préserver la santé des citoyens.

2) Les déplacements à vélo des Sétois sont possibles mais dangereux pour un certain nombre de raisons :

Les pistes cyclables existantes sont discontinues, mal balisées et souvent en concurrence avec les piétons. Elles s'arrêtent brutalement pour déboucher sur les voies routières.

On ne peut pas accéder et traverser le centre ville en toute sécurité

Il n'y a que peu de stationnements spécifiques et/ou adaptés, d'où un stationnement empirique sur les trottoirs et espaces piétonniers.

3) Sète est en plein développement touristique.

Le cyclotourisme est de plus en plus populaire, or on ne peut pas accéder en ville ni rallier Frontignan et encore moins Balaruc quand on arrive du canal du midi, puisque, comme cité plus haut, la traversée de Sète n'est pas aménagée.

4) La demande des citoyens sétois est forte.

L'association sétoise de cyclistes « La Roue Libre de Thau » créée en juin 2015 compte déjà 60 membres actifs et fédère environ 200 sympathisants participant aux sorties, elle ne cesse de s'agrandir.

5) En Europe, le phénomène « Vélo » est en pleine expansion comme l'atteste le projet RhôneA Via, déjà très avancé sur les berges du Rhône et qui vise à relier le Lac Léman à la Méditerranée, passera-t-il par Sète ???.

6) Au cours des 20 dernières années et de façon respecter la loi Laure pour l'aménagement des espaces publics des villes de plus de 100 000 habitants, la plupart des grandes cités ont aménagé leur plan de circulation et les dispositifs connexes pour développer l'usage du vélo.

Cela dit, il y a également de nombreuses communes plus modestes qui ont fait le pas et même tout près de Sète comme à Frontignan avec leur Plan de déplacement Doux déjà en place ou encore Villeneuve-lès-Maguelone avec la signalétique « Priorité aux cyclistes ».

Ces initiatives participent de la prise de conscience écologique des citoyens, des municipalités et des états. Cela constitue une alternative propre aux problèmes de l'engorgement des centres villes en offrant un environnement agréable et convivial.

Il semblerait que la ville de Sète ait commandité en 2012 une étude compréhensive de faisabilité de déplacement en mode doux et que l'idée d'un réseau cyclable cohérent sur la ville de Sète soit de nouveau une préoccupation de nos élus...

Forts de ces observations, dans cette optique et en lien avec l'association sétoise « La Roue Libre de Thau », nous proposons de participer à l'élaboration d'un projet d'aménagement de la voirie sétoise pour accommoder les cyclistes. Ce projet s'articulerait autour des points exposés plus bas organisés sur le court terme et le moyen terme.

Dans un premier temps, à court terme :

- Amélioration au plus vite de l'existant, c'est à dire mise en cohérence du réseau des pistes cyclables existantes avec créations ou ajouts de stationnement spécifiques vélos (les stationnements « 2 roues » ne sont pas adaptés)

- Reprise de la signalétique et amélioration de la sécurité.

- Prise en compte **dès maintenant** de l'aménagement du réseau cyclable proposé ci-dessous, en collaboration avec Thau Agglo. pour les travaux déjà en cours sur le boulevard Louis Blanc et le boulevard de Verdun., ainsi que ceux de la Nouvelle gare et l'aménagement de l'entrée Est.

Dans le moyen terme, on espère au maximum 2025 :

- Création d'une piste cyclable « Traversée de Sète » en espace partagé et en lien avec le centre ville, la nouvelle gare, la piste vers Balaruc-Les-Bains , la piste vers Frontignan et les autres départs de pistes, c'est à dire le tour du Mt St Clair (voir ci-dessous) et piste du bord de mer de Villeroy vers Agde.

- Création d'une piste cyclable autour du Mt Saint Clair et d'aires de stationnement pour assurer la liaison avec des bus équipés pour prendre quelques vélos (ça existe dans les trains) pour aller en haut du St Clair.

- Création d'une piste cyclable, en collaboration avec l'agglo de Thau, pour compléter le circuit du tour de l'Etang de Thau, et cela en liaison avec le projet d'aménagement de l'ancienne voie ferrée Sète-Balaruc, la SNCF ayant accepté, tout en restant propriétaire, de céder l'usage des voies pour un réseau cyclable.

#### **En conclusion :**

Il semble important de prévoir maintenant un projet global d'aménagement d'un réseau cyclable qui soit judicieusement intégré au développement piétonnier et routier de la voirie, des ponts ainsi que des plans de circulation, et cela pour éviter des surcoûts inutiles de réaménagements ou rajouts difficiles dans le futur.

Depuis sa création en juin 2015 l'association « La roue Libre de Thau » a participé à plusieurs réunions de travail avec les services de la Mairie (Mr Guillot), avec les services de Thau Agglo (Mr Vandeputte) et avec les responsables « Environnement et Propreté » du conseil de quartier du secteur 2 Littoral. Ce secteur est d'ailleurs nanti d'une piste cyclable sur la Promenade du Maréchal Leclerc mais celle-ci débouche sur... le rond-point du Môle et plus rien même chose à l'autre bout du côté de la piscine...

A ma demande, « La roue Libre de Thau » a grandement participé à la préparation de cette présentation dont le but est d'associer les 5 autres conseils de quartiers à notre démarche pour qu'ils soient consultés et informés par les différents services pour la mise en place du projet dans leur quartier et qu'ils participent à la familiarisation des Sétois au concept de modes de déplacement doux dans leur ville.

En annexe :

- La carte des « points noirs » de Sète pour les cyclistes avec légende

- Pour exemples, le Plan local de Déplacement doux de Frontignan et une photo des panneaux de Villeneuve-lès-Maguelone

Catherine nous invite à prendre contact avec les Conseillers de nos quartiers respectifs pour “enfoncer le clou” en vu de cette prochaine réunion.

### 3. CR réunion formation avec Nicolas Hanuise ( 29/02/16)

Présents : Philippe, Véronique, Christian, Antoine, Lina, Marie Paule

Nicolas a tenté de nous passer le relais sur

- La Cartographie : cela nous semble peu aisé mais Maëlic l'a mis en route avec Nicolas : il peut nous aider la dessus  
→Idem pour le Site Internet de LRLT
- Facebook : Marie Paule / Romain à suivre
- Comment envoyer des courriels depuis l'adresse de LRLT ( Lina, Véronique, Antoine, Christian ?)

On doit se partager le travail

### 4. Dossier Assurance

Philippe nous confirme que l'assurance a été souscrite. Il se charge de faire les démarches auprès de la Maison des Associations pour nous faire enregistrer.

Il est néanmoins proposé de rajouter, sur les invitations à nos prochaines balades :

**"La balade proposée n'étant pas une activité sportive, l'assurance de La Roue Libre de Thau ne couvre pas les dommages des participants.  
Tout participant à la balade doit être couvert par son assurance de Responsabilité Civile personnelle".**

Ainsi que (à débattre)

**"Tout enfant de moins de 12 ans (?) doit être accompagné d'un responsable légal"**

### 5. Prochaines Réunion et balades :

- La prochaine réunion de LRLT est fixée au Samedi 02/04 même heure , même endroit

- La sortie du Dimanche 12 est confirmée ; A/R Marseillan.

(Maëlic propose d'inviter le groupe vélo de Marseillan de se joindre à nous, et confirme la présence de LRLT à la journée de la jeunesse, fin mai sur Marseillan -seront vraisemblablement présent pour animer l'atelier réparation vélo : Maëlic, Romain, Paul)

- Il est proposé d'effectuer la prochaine sortie le Dimanche 03/04, en se joignant au collectif SETE EN TRANSITION qui organise un Pic Nic au Môle

### 6 – Formation Utilisation Forum

Maëlic propose une formation pour utiliser le forum afin de mieux communiquer entre nous sans passer par les mails (5 personnes max)

Catherine, Bernard et Denise Averoux, Véronique sont intéressés

-----